
**CSEN -conseil supérieur de l'Education nationale- du 19 janvier 2012 :
Déclaration de la fédération SUD Education- Union syndicale Solidaires**

M. le Ministre, M. le président de la République, nos vœux ne sont pas les vôtres !

C'est la période des vœux... mais ceux du candidat président et de son ministre Luc Châtel, sont une véritable agression pour les personnels de l'Education et une remise en cause du service public d'Education. Vous souffrirez donc que nous leur présentions aujourd'hui les nôtres pour une école publique, gratuite, laïque et émancipatrice.

Nous reviendrons brièvement sur les **suppressions de postes assumées autant par le ministre que le chef de l'Etat dans leurs « vœux »**. Comme à chaque instance, nous redisons l'évidence pour tous les acteurs de l'Ecole : il ne peut y avoir de recul de la difficulté scolaire et d'amélioration du niveau d'une classe d'âge en supprimant 80 000 postes et en annonçant poursuivre après 2012. Si il y a une telle opposition, c'est parce que nous n'avons pas avec le gouvernement les mêmes objectifs pour l'Ecole. Sud Education et Solidaires continueront à œuvrer pour un projet d'Ecole égalitaire, l'inverse du votre, qui vise par des mesures convergentes à revenir sur le droit à la scolarité pour tous sans oser le dire publiquement. Ainsi en est il du **projet de réforme du collège** avec le retour à un palier d'orientation dès la 4eme et des parcours préparant à la voie professionnelle dans la droite ligne des mesures déjà prises d'implantation de classe de 3eme DP en LP ou de l'alternance dès le collège que vous nous avez présentées lors du CSE de décembre. Ainsi en est il du **projet de généralisation de l'alternance en dernière année de bac pro et de CAP pour augmenter de 200 000 par an les contrats en alternance faisant de la jeunesse populaire une main œuvre gratuite et fragile pour le bénéficiaire du patronat**. C'est bien sûr la suite annoncée du bac pro 3 ans qui conduit déjà à une forte baisse de la scolarisation dans l'enseignement public avec une année en moins, un cursus plus difficile à mener pour ces jeunes. **Ainsi en sera-il très vraisemblablement pour les lycéens de la voie technologique**, car les modifications de programme ou de séries rendent souvent plus difficiles, car plus conceptuelles, la poursuite d'étude dans cette voie sans qu'on donne aux élèves les moyens d'y accéder. Au lycée général, l'affaiblissement des enseignements prépare paradoxalement un résultat voisin en mettant en place les conditions d'une sélection accrue à l'entrée du supérieur facilitée par votre loi LRU. **Dès l'école primaire** contrairement aux affirmations du président et du ministre faisant l'apologie des évaluations CE1et CM2 l'accompagnement tant vanté pour faire passer les réformes, se révèle un leurre inadapté et ce, jusqu'au lycée. **En ne donnant pas de réels moyens à l'Ecole d'aider les élèves en difficulté, en accélérant au contraire le tri social dans le secondaire, vous tournez le dos au droit à l'éducation pour tous.**

Sud Education et Solidaires continueront à œuvrer pour la défense et l'amélioration du statut des personnels. Cela signifie d'abord le maintien des personnels de l'Education dans le statut de la fonction publique d'Etat. Cela signifie ensuite le refus de toute annualisation. **Cela signifie toujours un refus clair et net du projet d'évaluation notation par les supérieurs**

hiérarchiques directs, qui plus est sur des critères très éloignés de l'enseignement. Cela signifie, enfin, le **refus de toute augmentation du temps ou de la de la charge de travail des enseignants du 1er et du 2nd degré annoncée par le ministre et le président-candidat de l'UMP**. Si les conditions de travail ont en effet évolué c'est bien dans les sens d'une difficulté croissante due à la crise sociale et à une massification qui n'a pas été voulue comme une véritable démocratisation. Votre politique aggrave bien sûr la situation avec **la fin des moyens d'aide (Rased) dans le 1er degré**, leur absence, de fait, dans le secondaire, alors que vos réformes conduisent à un nombre croissant de classes à prendre en charge avec des effectifs toujours plus élevés. **Alors l'amélioration du statut des enseignants doit commencer par l'abrogation de votre désastreuse réforme de la mastérisation qui place des lauréats non formés à temps plein et prépare la précarisation des métiers de l'enseignement**. Nous revendiquons toujours le retour du recrutement à la licence suivi de 2 années de formation rémunérées comme fonctionnaires stagiaires ! Ensuite nous faisons le « vœu » d'une baisse du temps de travail devant élève avec un temps pour le travail en équipe inclus dans les maximum de service.

Sud Education et Solidaires continueront aussi à défendre la nécessité d'un cadre national et d'une gestion collective des écoles et établissements. C'est l'inverse de votre politique d'« autonomie ». Elle se traduit par une mise en concurrence des écoles et des établissements avec, par exemple, des choix forts différents faits pour l'utilisation des heures globalisées dans les lycées de centre ville et de banlieues populaires. Elle se complète par un projet de management de type privé engagé avec le projet évaluation -notation : des chefs d'établissement véritables recruteurs au pouvoir d'évaluation renforcé dès le primaire selon le chef de l'Etat. **Ce recrutement local, vous le testez déjà avec le programme Eclair**. Face aux difficultés de recrutement dans les académies, le ministre a choisi d'abaisser ses cartes en accordant dès cette année le droit aux chefs d'établissement Eclair de recruter, hors mouvement, sur postes à profil des enseignants venus de toute les académies. C'est aussi le droit à une mutation équitable des collègues qui est visé ; nous demandons l'abandon immédiat de cette mesure. Au contraire il faut faire confiance aux équipes en leur donnant enfin les moyens d'un véritable travail collectif entre pairs au service de leurs élèves.

C'est tout l'inverse de certains des textes qui nous sont soumis concernant **notamment la mise en place du livret de compétences au lycée et de la « charte de déontologie » pour les examens**.

De cette Ecole libérale qui sélectionne tôt, pilote par la concurrence de tous contre tous (élèves, personnels, établissements), supprime les moyens humains et précarise ses agents, nous n'en voulons pas. Avant comme après 2012 nous le combattons avec la même détermination.